

**L'ACTUALITÉ DE VOTRE
SECTEUR D'ACTIVITÉ**

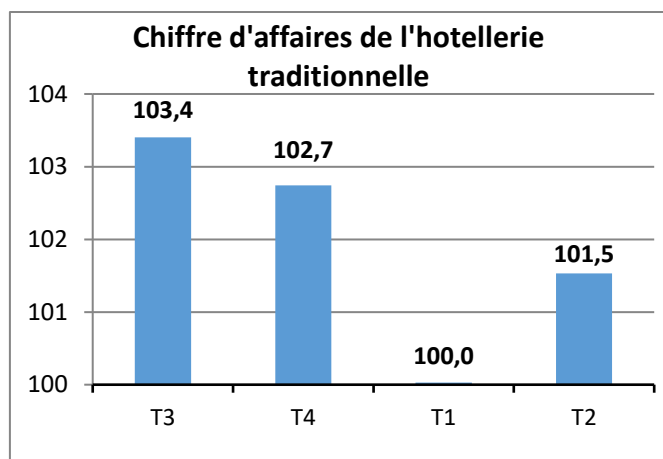


HÔTELLERIE TRADITIONNELLE

3ÈME TRIMESTRE 2019

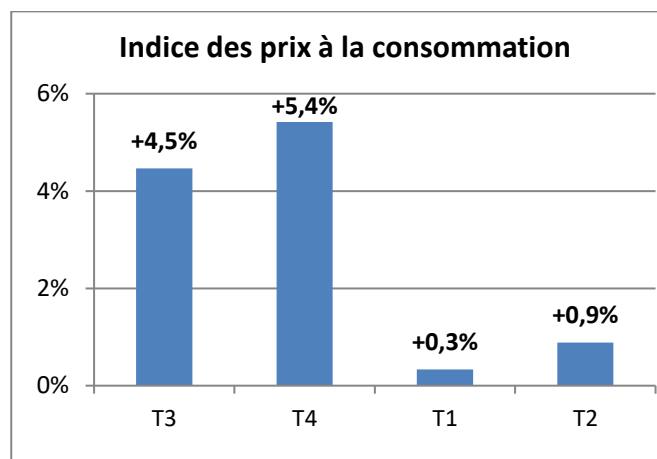
Les chiffres clés du secteur

Indice de chiffre d'affaires des hôtels et hébergements similaires (NAF 55.10Z) - Base 100 au trimestre t-4.



Source : Statexpert / Environ 4 500 entreprises selon les trimestres.
Lecture du graphique : l'indice 101,5 de T2 2019 traduit une hausse du chiffre d'affaires de +1,5% par rapport au deuxième trimestre 2018.

Indice des prix dans hôtels, motels, auberges et hébergements similaires (nomenclature COICOP 11.2.0.1) - Evol. en glissement annuel



Source : INSEE - Les indices de prix à la consommation ont été revus en 2016
Lecture du graphique : en T2 2019, les prix des hôtels, motels et auberges ont augmenté de +0,9% par rapport au deuxième trimestre 2018.

L'actu économique du trimestre

Le chiffre d'affaires

Rebond du chiffre d'affaires des hôteliers après un début d'année atone.

- Après avoir stagné au premier trimestre 2019, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie traditionnelle est reparti à la hausse au cours du deuxième trimestre : +1,5%, par rapport au deuxième trimestre de l'année 2018.
- Sur les 12 derniers mois, le chiffre d'affaires des professionnels du secteur affiche une hausse de +2%. Une croissance soutenue qui s'explique par le retour de la clientèle étrangère en France, mais aussi par un effet prix important en fin d'année 2018.

L'indice des prix

Très net ralentissement de la hausse des prix des hôtels en 2019.

- Au cours du deuxième trimestre 2019, la hausse des prix est restée assez modérée dans le secteur, avec une augmentation de « seulement » +0,9%, par rapport à la même période de l'année 2018. Cette hausse est très nettement plus faible que ce que l'on observait en fin d'année 2018.

- Sur les 12 derniers mois, la hausse des prix dans le secteur s'établit toutefois à +3,7%, soit nettement plus que la hausse de l'indice général des prix sur la période.

Fréquentation touristique

La fréquentation touristique retrouve des couleurs, après un début d'année orienté à la baisse.

- Au cours du deuxième trimestre 2019, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques a progressé de +3,5% sur le territoire, par rapport à la même période de 2018.
- Dit autrement, la baisse du premier trimestre traduisait plus un phénomène conjoncturel (en grande partie lié au mouvement des gilets jaunes) qu'un retournement structurel.
- Autre bonne nouvelle, la fréquentation progresse dans toutes les zones géographiques : en Île-de-France (+2,3%), au sein des zones urbaines de province (+3%), des massifs de ski (+2,6%) ou sur le littoral (+2,4%).
- Dans l'hôtellerie, les nuitées ont augmenté de +2,5% au cours du deuxième trimestre 2019, après une baisse de 1,3% au trimestre précédent. Soulignons le dynamisme des hôtels classés 4 ou 5 étoiles (+6%), tandis que les hôtels classés 1 et 2 étoiles voient, quant à eux, leur fréquentation baisser (-3,4%).

L'actu juridique, fiscale et sociale

■ Juridique

Titre « station de tourisme ». Par décrets publiés entre le juillet et le septembre 2019, neuf nouvelles communes ont été classées comme stations de tourisme.

Titres professionnels. Les titres de gouvernant en hôtellerie, de serveur en restauration et de cuisinier ont été modifiés.

Statut du conjoint du chef d'entreprise (et du partenaire lié au chef d'entreprise par un PACS).

- Un décret renforce la protection du conjoint du chef d'entreprise familiale en rendant obligatoire la déclaration de son activité professionnelle régulière au sein de l'entreprise.
- Le décret supprime par ailleurs les conditions de seuil pour l'accès au statut de conjoint collaborateur.

■ Fiscale

Projet de loi de finances pour 2020. Ce dernier contient un certain nombre de mesures :

- Pour les particuliers, avec notamment la transformation du crédit d'impôt transition énergétique en prime.
- Pour les entreprises, avec la modification de la TVS (Taxe sur les véhicules des sociétés), la diminution du taux de remboursement de la TICPE (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) pour le transport routier, la simplification de la TVA à l'importation...

Plans d'épargne retraite. Le régime fiscal des nouveaux PER, qui remplacent ou modifient les anciens dispositifs (PERCO, PERP, « Madelin ») a été fixé par une ordonnance du 24 juillet 2019.

■ Sociale

Résiliation des contrats de complémentaire santé.

- Une loi publiée en juillet 2019 (et qui entrera en vigueur au plus tard le 1^{er} décembre 2020) permet aux employeurs comme aux particuliers de résilier leur contrat de complémentaire santé sans délai à partir de la deuxième année, sans frais et sans pénalité.
- La résiliation interviendra un mois après sa notification, alors, qu'actuellement, la résiliation ne peut intervenir qu'à l'échéance de la date anniversaire de la signature du contrat (sauf exceptions).

Code du travail. Une ordonnance modifie certaines dispositions du Code du travail.

- Cette ordonnance permet notamment au conjoint du chef d'entreprise ayant le statut de conjoint collaborateur d'être désigné maître d'apprentissage.
- Elle prévoit également que le salarié ne perd pas ses heures de DIF au 1^{er} janvier 2021 à condition de les avoir inscrites sur son compte personnel de formation au plus tard le 31 décembre 2020.

L'actu du secteur

■ L'actualité du secteur

Les palaces parisiens gardent le vent en poupe.

- En dépit de la baisse de fréquentation provoquée par le mouvement des « gilets jaunes » en début d'année, les hôtels de grand luxe de la capitale devraient connaître une bonne année 2019.
- A plus long terme, ils pourraient cependant pâtir de l'ouverture de nouveaux établissements sur un créneau déjà bien occupé.

■ Parutions, études, salons...

Hôtellerie : année record en 2018, selon la 42^{ème} édition de l'étude KPMG sur l'industrie hôtelière française.

- La fréquentation hôtelière en France a atteint un nouveau record en 2018 (en dépit de l'impact négatif de la crise des gilets jaunes en fin d'année), avec notamment une hausse généralisée des prix moyens et

un revenu par chambre disponible (RevPAR) qui progresse dans toutes les catégories d'hôtels.

- L'étude pointe par ailleurs une rentabilité en progression sur l'ensemble des catégories d'hôtels en 2018 et le maintien de l'intérêt des investisseurs pour le marché hôtelier européen, qui se traduit par une hausse du volume des transactions en France.

Une bonne saison estivale en 2019, selon l'étude annuelle d'In Extenso.

- « Si les étrangers ont été moins nombreux cet été, les touristes français ont, eux, privilégié l'Hexagone et permis aux hôteliers de réaliser une belle saison estivale. Le taux d'occupation affiche une hausse de +1% environ et le prix moyen de près de +2%... »
- ...permettant ainsi au chiffre d'affaire hébergement d'enregistrer une progression globale de près de +3% par rapport à une année 2018 pourtant record » précise Philippe Gaugier, associé chez In Extenso Culture et Hôtellerie.